

Bonjour,

Ce PDF retrace les dix étapes communes qui vous faciliteront l'Inscription Administrative.

Vous perdrez 10 minutes pour lire ce document et gagnerez une heure pour faire votre inscription administrative. A vous de choisir ...

Je vous suggère, avant de vous connecter, de bien regarder l'Etape 6 pour le choix de votre diplôme dans la liste des disciplines.

Pour les nouveaux arrivants, préparez

- N° INE (ou BEA) (sur le relevé de notes du bac Français)
- N° de Sécurité Sociale
- Lettre d'Admission —> N° S11 ...
- Un calendrier pour pouvoir bien choisir la date de votre rendez-vous

(Dans votre intérêt, Si vous pensez devenir boursier, choisissez le rendez-vous le plus tard possible, A l'inverse si vous êtes boursier, le plus tôt possible).

Pour les anciens étudiants, préparez votre N° d'étudiant de l'UDS et si vous payez en ligne, votre Carte bancaire.

Au plaisir de vous accueillir dans notre UFR,

La Scolarité



UDS

1

Environ 29 400 000 résultats (0,08 secondes)

Tout

Images

Vidéos

Actualités

Shopping

Université de Strasbourg: Accueil
www.unistra.fr/ - En cache
Site officiel de l'Université de Strasbourg. Découvrez les infrastructures, les femmes et les hommes a

ENT
Admission et inscription 2011-2012
Annuaire
Offre de formation

Arts, le
Droit, é
Scienc
Scienc

Cllic !



Vous êtes ici : Accueil » Etudes et scolarité » Admission et inscription 2011-2012

Admission et inscription 2011-2012

2

Partager :

Vous désirez entreprendre des études supérieures à l'Université de Strasbourg ?

Pour en savoir plus sur les formations proposées au sein de notre établissement :

CONSULTEZ NOTRE OFFRE DE FORMATION

Vous savez vers quelle formation vous orienter ?

La procédure d'admission dépend de votre niveau d'études et de votre situation. Pour plus d'informations :

VERIFIEZ CES CONDITIONS

Vous remplissez l'ensemble de ces critères?

Pour connaître les étapes de votre inscription administrative, cliquez sur l'icône ci-dessous:

INSCRIVEZ-VOUS (MODE D'EMPLOI)

Cllic !

Pour toute question liée à votre inscription administrative, vous pouvez nous contacter par courrier électronique : inscriptions@unistra.fr

S'inscrire à l'Université

Partager :

L'inscription à l'Université de Strasbourg est personnelle et se déroule en deux temps :

- L'inscription administrative
- L'inscription pédagogique

Cllic !

L'inscription administrative

- Elle vous permet d'obtenir votre statut étudiant (ainsi que votre carte Mon Pass Campus).
- Elle vous autorise l'accès aux bibliothèques, aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives, ...

Attention, avant de procéder à votre inscription administrative vérifiez que vous remplissez bien [les conditions d'admission](#).

Pour commencer votre inscription administrative cliquez sur le lien correspondant

1 Je m'inscris pour la première fois à l'Université de Strasbourg

Je me réinscris à l'Université de Strasbourg

2

Cllic ! 1 ou 2

1 - Tous les nouveaux étudiants : Pas d'inscription en ligne possible (càd vous ne pouvez pas payer en ligne vous pouvez faire uniquement une inscription suivie d'un rendez-vous à la scolarité).

2 - Concerne uniquement les anciens étudiants de l'UDS (préparer votre carte bancaire + N° étudiant)

4

Première inscription à l'Université de Strasbourg

Partager :  

Vous vous inscrivez pour la première fois à l'Université de Strasbourg. Merci de suivre le lien correspondant en fonction de votre situation :

- Vous vous inscrivez en première année à l'Université de Strasbourg après avoir utilisé la procédure Admission Post-Bac, [cliquez ici](#). **Attention**, si vous vous inscrivez en première année commune des études de santé merci de [cliquez ici](#).
- Vous vous inscrivez dans une formation après avoir été admis par une commission pédagogique via [l'interface de précandidature](#) en ligne ARIA, [cliquez ici](#)
- Vous vous inscrivez en doctorat, [cliquez ici](#).
- Vous êtes dans une autre situation [cliquez ici](#)

Clic !

Inscription via précandidature ARIA

Partager :   

Vous avez été admis à une formation de l'Université de Strasbourg après avoir déposé un dossier sur [la plateforme de précandidature en ligne \(ARIA\)](#).

Avant de procéder à votre inscription, nous vous conseillons, si ce n'est déjà fait de consulter les informations relatives à la [sécurité sociale étudiante](#), aux [bourses et aides sociales](#) et aux [droits d'inscription pour l'année 2011-2012](#).

Inscription intégrale en ligne

S'agissant de votre première inscription à l'Université de Strasbourg, nous vous conseillons de procéder à une inscription intégrale en ligne. Pour cela cliquez sur l'icône "inscription en ligne"

Votre identifiant à indiquer figure sur le message qui vous a été adressé [via la plateforme](#).



Inscription avec prise de rendez-vous

Vous avez également la possibilité de procéder à une inscription avec prise de rendez-vous.

Dans ce cas, un dossier vous sera adressé par voie postale et vous devrez vous présenter à la date et à l'heure de rendez-vous au service de la Scolarité indiqué pour procéder à votre inscription.

Votre identifiant à indiquer figure sur le message qui vous a été adressé [via la plateforme](#).



Clic !

Réinscription à l'Université de Strasbourg

Partager :   

Vous vous réinscrivez à l'Université de Strasbourg. Merci de suivre le lien correspondant en fonction de votre situation :

- [Vous vous inscrivez en année supérieure.](#)
- [Vous vous réinscrivez dans votre année actuelle.](#)
- Vous vous réinscrivez en première année commune des études de santé (PACES).
- Vous vous inscrivez dans une autre filière de l'Université de Strasbourg.
- Vous vous inscrivez en doctorat.
- Autre...

Inscription en année supérieure

- Si vous avez validé l'ensemble de vos semestres vous pouvez procéder à une réinscription intégrale en ligne. Pour cela, cliquez sur l'icône ci-dessous.



- Si vous avez un semestre de retard ou que vous préférez vous passer par la réinscription avec prise de rendez-vous. Pour ce ci-dessous.

Concerne L2



Clic ! Selon choix

Réinscription dans la même année

Partager

Avant de procéder à votre inscription, nous vous conseillons, si ce n'est déjà fait de consulter les informations relatives à la [sécurité sociale étudiante](#), aux [bourses et aides sociales](#) et aux [droits d'inscription pour l'année 2011-2012](#).

Pour vous réinscrire dans votre année actuelle, vous devez procéder à une inscription avec rendez-vous. Pour cela cliquez sur l'icône ci-dessous.



Clic !

Dernière page de ce PDF

5



Quelques rappels avant de commencer votre inscription

L'inscription à l'université est personnelle, annuelle et non annulable, sauf exception.

L'inscription administrative vous permet d'obtenir votre statut étudiant, l'accès aux bibliothèques, aux services du CROUS, aux activités culturelles et sportives, ...

S'il vous est impossible de vous déplacer pour votre inscription, une tierce personne peut effectuer l'ensemble de ces démarches à votre place. Cette personne devra être munie d'une procuration écrite avec copie de votre pièce d'identité et être elle-même en mesure de produire une pièce d'identité aux services concernés.

L'inscription pédagogique suit l'inscription administrative. Ne ratez pas cette étape importante ! Elle est obligatoire et conditionne vos semestres (cours, travaux dirigés, travaux pratiques, contrôles continus et examens) et l'enregistrement de vos résultats. Dans certaines composantes, l'inscription pédagogique se fait au même moment que l'inscription administrative, parfois automatiquement. D'autres proposent en revanche un calendrier précis pour les inscriptions pédagogiques. N'oubliez pas, par conséquent, de vous renseigner au plus tôt directement auprès de la composante du diplôme auquel vous souhaitez vous inscrire.

Le renouvellement de la carte d'étudiant (Mon Pass Campus) en cas de perte ou de vol est d'un montant de 10 euros. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site dédié.

Enfin, pensez à communiquer aux services de scolarité tout changement dans les renseignements fournis (adresse, numéro de téléphone, etc.) intervenant au cours de l'année universitaire 2011-2012.

Calendrier des inscriptions

Les inscriptions débutent le mardi 19 juillet 2011

Elles se déroulent selon le calendrier suivant :

- inscription en première année de licence : du 19 juillet au 15 septembre 2011
- inscription en première année commune des études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) : du 20 juillet au 18 août 2011
- inscription dans les autres années de licence : du 19 juillet au 30 septembre 2011
- inscription en master : du 19 juillet au 15 octobre 2011
- première inscription en doctorat : du 19 juillet au 30 octobre 2011
- réinscription en doctorat : du 19 juillet au 30 septembre 2011

Pour plus d'informations sur les inscriptions en doctorat, consultez cette page d'information.

Les journées de rentrée (premières années de premier cycle) débutent le lundi 5 septembre 2011.

Je souhaite rechercher une formation et accéder aux services d'inscription afin de retirer un dossier et prendre un rendez-vous.

6

Rechercher le type et le niveau de formation auxquels je souhaite m'inscrire

Utilisez le ou les critères les plus appropriés pour sélectionner votre formation dans notre base de données.

Pour obtenir par exemple la liste de toutes les LICENCES, sélectionnez la ligne « LICENCE LMD » en « type de form », puis cliquez sur « Rechercher ». Le procédé est le même pour les MASTERS : il faudra sélectionner « MASTER ».

* Tous les critères sont facultatifs. Exemple



Vous trouverez LES LICENCES

- 1 -> Licence LMD : ESA - Ingénierie - Physique
 - > Licence professionnelle : PIP - TNR - Optique
 - 2 -> Sous Discipline : Physique
-
- 1 -> Licence professionnelle : QMEE
 - 2 -> Sous Discipline : Electronique, génie électrique, EEA

Vous trouverez Les MASTERS

- 1 -> Master LMD : Physique M1 commun - Physique et mécanique - Instrumentation et méthodes - Matière condensée et nano physique - Physique des rayonnements, - Physique subatomique - Physique-Chimie - Préparation aux métiers de l'enseignement
 - 2 -> Sous Discipline : Physique
-
- 1 -> Master LMD : Couches minces métalliques - Surfaces et revêtements polymères - Mécatronique et Energie - Enseignement et formateur en entreprise
 - 2 -> Sous Discipline : Sciences tech industrielle :
-
- 1 -> Master LMD : Génie Industriel - Mécanique Numérique en Ingénierie
 - 2 -> Sous Discipline : Mécanique, génie mécanique ...
-
- 1 -> Master LMD : Instrumentation et méthodes ... - Préparation aux métiers de l'enseignement
 - 2 -> Sous Discipline : Physique et Chimie
-
- 1 -> Master LMD : Micro et Nano Electronique
 - 2 -> Sous Discipline : Génie des Procédés

7

Exemple résultat de sélection

Université 2011/2012 / Type de formation Licence LMD / Discipline Physique / Composante UFR de Physique et Ingénierie

- Licence Physique et sciences pour l'ingénieur - Electronique, signal et automatique
- Licence Physique et sciences pour l'ingénieur - Ingénierie
- Licence Physique et sciences pour l'ingénieur - Ingénierie
- Licence Physique et sciences pour l'ingénieur - Physique
- Licence Physique et sciences pour l'ingénieur - Physique
- Licence Physique et sciences pour l'ingénieur : tronc commun Physique

Sélection formation recherchée

Année de LICENCE 2ème année Physique et sciences pour l'ingénieur - Ingénierie
Retirer un dossier d'inscription

Cllic !

8

Informations	Conditions	Identification	Dossier 1/3	Dossier 2/3	Dossier 3/3	Rendez-vous	Vérification	Dossier enregistré
--------------	------------	----------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------	--------------------

Vous allez renseigner trois formulaires et choisir un rendez-vous d'inscription administrative selon les plages horaires disponibles. A la fin de la procédure, un numéro de dossier vous sera attribué. Notez-en la référence, elle pourra vous être utile pour tout échange ultérieur.

Votre dossier vous sera adressé par voie postale et vous devrez vous présenter à la date et à l'heure de rendez-vous que vous aurez sélectionnées. Si vous ne pouvez pas vous rendre aux guichets le jour de l'inscription, vous avez la possibilité de modifier le rendez-vous en vous munissant de votre numéro de dossier.

Il est inutile de vous présenter sans rendez-vous ou à un autre créneau que celui que vous aurez préalablement sélectionné.

Attention : le retrait de dossier par Internet ne constitue en aucun cas une inscription effective à l'Université.

Votre situation et les informations que vous aurez communiquées aujourd'hui seront examinées et vérifiées lorsque vous vous présenterez aux guichets de la scolarité concernée. Si vous ne remplissez pas les conditions nécessaires ou si vous avez fait une fausse déclaration sur Internet, votre dossier d'inscription sera rejeté, et vous ne serez pas inscrit(e).

Les retraits de dossier et prises de rendez-vous d'inscription débutent le 19 juillet 2011.

Les inscriptions s'effectueront selon un calendrier fixé par les composantes.

La loi No.78-17 du 6.1.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent service web :

Elle vous donne droit d'accès et de rectification pour des données vous concernant. Cette requête doit être adressée au Président de l'Université.

Les informations recueillies par l'Université de Strasbourg font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale et le rectorat et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'Observatoire de la vie étudiante. Les organismes de sécurité sociale et les mutuelles étudiantes ainsi que le CROUS sont également destinataires d'informations nécessaires à...

J'ai lu et j'accepte ces conditions d'utilisation.

Cllic !

Cllic !

9

Informations	Conditions	Identification	Dossier 1/3	Dossier 2/3	Dossier 3/3	Rendez-vous	Vérification
--------------	------------	----------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------

Personnes titulaires d'un diplôme français, ou d'un diplôme de fin d'études secondaires d'un pays de l'Espace Economique Européen (équivalent baccalauréat)

Diplôme français obtenu

Baccalauréat de

Date d'obtention (format jjmmaa)

Ville d'obtention

Remarque : les personnes titulaires d'un diplôme de fin d'études secondaires d'un pays de l'Espace Economique Européen doivent sélectionner 'Diplome d'établissement étranger supérieur ou secondaire' dans la liste déroulante

Personnes titulaires de diplômes étrangers

Merci de saisir le numéro d'autorisation qui vous a été communiqué (de type S11 + 15 caractères).

Numéro d'autorisation d'inscription

Numéro d'autorisation d'inscription

Date d'attribution (format jjmmaa)

N° sur la lettre d'admission

Date de la lettre

Cllic !

10

Informations	Conditions	Identification	Dossier 1/3	Dossier 2/3	Dossier 3/3	Rendez-vous	Vérification	Dossier enregistré
--------------	------------	----------------	-------------	-------------	-------------	-------------	--------------	--------------------

Je suis un nouveau bachelier de l'académie de STRASBOURG et mon identifiant national (INE) est

Je suis un nouveau bachelier issu d'une autre académie.

Je suis un(e) étudiant(e) qui a déjà été inscrit(e) à l'Université de Strasbourg (ex-ULP, ex-UMB et ex-URS compris).

Autres cas (étudiants étrangers, ...).

Mots clés : Anciens étudiants - Réinscription - Pas de rendez-vous - Paiement en ligne

Réservé aux étudiants inscrits à l'Université de Strasbourg en 2010/2011

IA-REINS : ré-inscription en ligne des étudiants déjà inscrits à l'Université de Strasbourg

Ce site s'adresse aux étudiants qui étaient déjà inscrits à l'UDS en 2010/2011 (ou aux étudiants des trois anciennes universités, ULP, UMB et URS non inscrits les années ARIA ou de leur scolarité).

Après avoir validé les conditions générales d'utilisation du site, vous pourrez vous inscrire intégralement en ligne.

Si vous ne rentrez dans aucune des catégories énoncées ci-dessus, vous devez **retirer un dossier d'inscription** et prendre un rendez-vous pour effectuer votre inscription.

Attention : quelques formations peuvent avoir une procédure d'inscription particulière. Merci de consulter, le cas échéant, le site de la composante concernée.

Merci de lire et de valider les conditions générales d'utilisation ci-dessous :

La loi No.78-17 du 6.1.78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique au présent service web :

Elle vous donne droit d'accès et de rectification pour des données vous concernant. Cette requête doit être adressée au Président de l'Université.

N.B. L'inscription peut être annulée et les droits de scolarité remboursés si une demande écrite, précisant les raisons du désistement, est faite avant le début des cours.

L'avis No. 025357 du 23.12.2002 de la CNIL autorise l'Université à numériser des pièces justificatives fournies par les étudiants lors de l'inscription (à l'exclusion de la photo), à des fins d'archivage.

Le faux commis dans un document délivré par une administration publique aux fins de constater un droit, une identité ou une qualité ou d'accorder une autorisation est puni de cinq ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende. (Article 441-2 du Code Pénal).

Les informations recueillies par l'Université de Strasbourg font l'objet d'un traitement informatique destiné à assurer la gestion administrative et pédagogique des étudiants, à établir des statistiques par le Ministère de l'éducation nationale et le rectorat et à permettre des enquêtes sur les conditions de vie des étudiants par l'Observatoire de la vie étudiante. Les

J'ai lu et j'accepte ces conditions d'utilisation

Continuer

Clic !

Clic !

Réservé aux étudiants inscrits à l'Université de Strasbourg en 2010/2011

Informations :

Bienvenue sur le site d'inscription intégrale en ligne de l'UNIVERSITE DE STRASBOURG (UDS).

Ce site s'adresse aux étudiants qui étaient déjà inscrits à l'UDS en 2010/2011 (ou avant, à l'ex ULP, UMB ou URS, si pour cette année 2011 il

Votre nouvelle inscription à l'Université de Strasbourg pour 2011/2012 sera enregistrée quand sera affiché sur la dernière page d'écran le message :
"Votre demande de réinscription a bien été prise en compte pour l'année universitaire 2011/2012"
suivi de la liste des pièces justificatives à nous fournir (liste que vous recevrez aussi par courrier).

Il est possible de payer par carte bancaire via le site de télépaiement sécurisé PAYBOX SERVICES.
Votre nouvelle inscription ne sera définitive qu'après vérification par nos soins des pièces justificatives (dont le chèque bancaire si vous avez c

Pour vous aider, vous pouvez cliquer sur les boutons  situés dans les coins supérieurs des cadres sur toutes les pages.

Pour tout complément d'information ou tout incident survenu au cours de l'inscription, veuillez envoyer un message sans oublier d'indiquer vos
à inscriptions@unistra.fr ou cliquez sur le bouton [Nous écrire] en bas des pages, ou contacter l'assistance par téléphone au numéro **03.68.85.**

Mais avant de recommencer en cas de problème survenu en fin de votre inscription administrative, vérifiez d'abord si elle a été prise en compte

Des informations concernant le CROUS, le sport, la médecine préventive, la carte culture, les Mutuelles, la couverture sociale, etc. sont consul
Informations partenaires]

Merci de vous identifier :

Etudiants à Strasbourg avant 2009, vous ne connaissez ou ne vous rappelez pas votre n° étudiant à l'Université de Strasbourg. Cliquez sur ce t

Numéro Etudiant pour l'UDS :

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Continuer

Clic !

Remplir rubriques